HAL
open science

Les nouvelles pratiques pédagogiques et l'organisation de l'établissement

Alain Chaptal

To cite this version:

Alain Chaptal. Les nouvelles pratiques pédagogiques et l'organisation de l'établissement. Les Technologies de l'information et de la communication et le projet d'établissement, Assises internationales, Dec 1998, Poitiers, France. pp.15-22. edutice-00000348

HAL Id: edutice-00000348

https://edutice.hal.science/edutice-00000348v1

Submitted on 5 Feb 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les nouvelles pratiques pédagogiques et l'organisation de l'établissement

Alain Chaptal
Directeur de l'ingénierie éducative
CNDP

Nouvelles technologies riment-elles nécessairement avec nouvelle école ou avec nouvelles pratiques ? La question mérite quelque réflexion.

Depuis Thomas Edison[1], de multiples prophètes ont prédit une inéluctable révolution du système éducatif grâce aux "nouvelles" technologies. Divers modèles pédagogiques théoriques sont successivement apparus. Jamais, nulle part, le bouleversement annoncé ne s'est produit et les technologies miracles se sont succédées, utilisées, avec succès souvent, par une minorité de pionniers mais restant véritablement à la marge du système qu'elles étaient censées faire évoluer. A tel point qu'un universitaire américain, observateur averti de cette réalité, a écrit en 1993 que, dans ce match toujours recommencé entre les technologies et la classe traditionnelle, c'était la classe qui gagnait encore[2].

D'autres y ont vu, malgré les incitations croissantes à l'usage des TICE figurant dans les divers programmes disciplinaires, la confirmation que l'apport de ces technologies était condamné d'avance si celles-ci n'étaient que simplement superposées aux règles canoniques du système scolaire. Et de mettre en avant la nécessité d'un nouveau modèle pédagogique, fondé sur une approche constructiviste, sur l'apprentissage par l'action, un modèle centré sur l'apprenant et conférant au maître un rôle de guide, de "coach" pour reprendre la métaphore sportive. Pour prometteur qu'il soit, le modèle constructiviste constitue-t-il pour autant une panacée, peut-il s'appliquer pour tout et en tous lieux, est-il généralisable à tous les enseignants ? La démonstration reste à faire.

Certes, de nombreux observateurs ont noté les difficultés pratiques découlant du cadre souvent rigide de l'organisation scolaire. Le rapport de 1997 de l'inspection générale de l'éducation nationale consacré à l'utilisation du multimédia dans les enseignements notait ainsi “les technologies d’information et de communication s'accommodent mal de découpages horaires stricts et du manque de souplesse issus directement de la forme traditionnelle de «l’enseignement simultané»".[3] Des espaces de liberté existent cependant, de manière croissante, fondés sur les projets des établissements et des approches

---

[1] “Les livres seront bientôt obsolètes dans les établissements scolaires. Les élèves apprendront par l’oeil. Il est possible d’enseigner toutes les branches du savoir humain en se servant du film. Notre système scolaire sera complètement transformé dans dix ans.” déclaration parue dans le *New York Dramatic Mirror* du 9 juillet 1913.

[2] Larry Cuban, publié en français en 1997 sous le titre « Salle de classe contre ordinateur : vainqueur, la salle de classe » in *Recherche et Formation N°26, Les nouvelles technologies : permanence ou changement ?*, INRP, Paris, pp. 11-29.

[3] p 363 du *Rapport 1997 de l’Inspection générale de l’Éducation nationale,* Paris, La Documentation Française, pp. 337-371. disponible en ligne (Novembre 1998) à l'adresse suivante http://www.ac-amiens.fr/college60/afrance%5Fmontataire/rapportpouzard2.html

transverses (cf. le réseau Bretagne écoles ou le cas du collège François Rabelais de Poitiers).

des pratiques diversifiées dans le primaire...

Aujourd'hui, de nouvelles pratiques très diverses se multiplient, comme le démontre à l'évidence la cassette vidéo qui accompagne ce livret, tirant parti de l'unification numérique des ressources et de la facilité grandissante d'accès à celles-ci que permettent, de manière également toujours croissante, les réseaux de communication. Internet, dont l'usage se répand rapidement dans l'éducation, est au coeur de la plupart de ces initiatives. Les nouvelles possibilités techniques permettent de développer des approches difficilement envisageables autrefois. Mais la technologie apparaît également, à l'inverse, comme un remarquable amplificateur de pratiques qui existaient antérieurement.

Il en est ainsi, par exemple, pour toute une série de pratiques, concernant le plus souvent les élèves du primaire, qui se fondent sur le recours aux méthodes actives, et que l'on pourrait qualifier de Freinet électronique. Logiquement, l'usage privilégié d'Internet se situe alors dans le domaine de l'apprentissage de l'écriture et repose sur la production de textes par les élèves. Bien évidemment, la forme collective de travail est privilégiée, suscitant la création de groupes prenant en charge les activités. L'accent est mis sur le processus de communication (cf. le Village Prologue à Caen).

De ce point de vue, l'écriture HTML rejoint certains aspects fondamentaux des apprentissages de l'écriture. Comme les exercices scolaires sur papier quadrillé, il s'agit d'une écriture contrainte, qui obéit à des règles précises. Surtout, il s'agit d'une écriture en situation réelle de communication. On sait quelle peut-être l'importance, pour ce qui concerne la motivation des élèves, des implications d'une telle situation. L'ubiquité numérique en renforce encore l'impact par les effets de désenclavement, particulièrement sensibles pour de petites écoles rurales isolées. Et ce n'est certainement pas le fait du hasard si les écoles les plus actives sur le web sont précisément des écoles de ce type.

Il faut noter, d'ailleurs, que ce type d'usage ne nécessite pas nécessairement une infrastructure technique lourde. Une seule machine avec accès Internet peut suffire dans la mesure où le travail est réparti en groupes et fait l'objet d'une préparation et d'une élaboration collective importantes avant d'être mis en ligne[4].

---

[4] voir notamment l'école de Piquecos ou le réseau des écoles de la Creuse dans le numéro 24 des Dossiers de l'ingénierie éducative (http://www.cndp.fr rubrique TICE article "Et si nous retournions à l'école ?"

... comme dans le secondaire

Les usages au collège ne diffèrent pas sensiblement, dans leur typologie, de ce que l'on peut voir dans les écoles primaires, à l'exception notable de la pratique de la recherche autodocumentée au CDI. Ils mettent en évidence l'importance renouvelée de la logique de projet (cf. le réseau Bretagne). Deux facteurs caractérisent profondément, cependant, la pratique d'Internet au collège en comparaison de celle existant au primaire : le découpage disciplinaire et la contrainte des horaires. Entre les quatre murs de sa classe et dans le cadre général de sa séquence pédagogique de 55 minutes, l'enseignant de collège dispose d'une marge de manoeuvre plus limitée que son collègue du primaire pour travailler avec ses élèves. Il ne faut pas, de ce point de vue, sous-estimer les difficultés d'utilisation d'Internet, en direct, en classe. Les aléas liés aux risques d'encombrement du réseau, aux recherches infructueuses obligent l'enseignant à devoir préparer soigneusement sa séquence pédagogique et à prévoir, le cas échéant, un plan de secours.

Lentement, progressivement, les usages se banalisent cependant, comme nous le montre l'exemple du collège François Rabelais. Le réseau interne de l'établissement, qui démultiplie les accès aux ressources, apparaît alors comme un facteur déterminant de la banalisation des usages[5]. Au delà de mises en oeuvre qui renforcent et confortent des pratiques antérieures, apparaissent également des innovations intéressantes, inenvisageables jusqu'alors. Il faut aussi noter le rôle particulier de la discipline "technologie collège" qui sert de point d'appui pour développer les apprentissages fondamentaux et diffuser les éléments d'une culture informatique nécessaire.

Pour le professeur, dans un contexte où l'obligation de "faire le programme" constitue le défi dominant face à un public d'élèves de plus en plus hétérogène, le principal frein au développement de l'usage des TICE demeure la faible culture documentaire du milieu enseignant. Quels que soient les - lents - progrès accomplis depuis quinze ans, la place de la recherche personnelle, de l'exposé, du recours au CDI, demeure limitée dans notre système secondaire (on en voit l'illustration éloquente dans le caractère extrêmement récent de l'introduction de travaux d'initiative personnelle dans les filières d'élite que sont les classes préparatoires ou dans le rôle encore trop limité que joue le CDI dans la vie éducative du collège).

Au lycée, la pression des programmes et des horaires s'affirme encore davantage et limite le développement rapide des usages, du moins pour l'enseignement général, alors même que la plus grande maturité des élèves permet d'envisager des actions plus complexes et plus ambitieuses. L'usage relève encore trop souvent de quelques "niches", par exemple en sciences de la vie et de la terre, en langues ou en géographie où le recours au document comme au compte-rendu d'expériences est de tradition.

---

[5] ceci est naturellement également valable pour les lycées (cf. Louis Armand)

Il faut cependant relever une exception notable, le cas de l'enseignement technique (cf. le cas du lycée Louis Armand) et, surtout, professionnel. On sait que les lycées qui dispensent ce type d'enseignement, tout comme d'ailleurs les sections tertiaires ou STI des établissements généraux, disposent déjà de parcs de micro-ordinateurs considérables et ont développé une pratique éducative s'appuyant largement sur des documents professionnels. Internet s'affirme alors comme un moyen d'accès privilégié à une documentation technique ou à des pratiques professionnelles actualisées quand bien même cette utilisation des TICE se situe souvent encore davantage dans une perspective d'anticipation de la situation professionnelle à venir que d'outil pédagogique proprement dit.

On peut ajouter à ce rapide survol de pratiques émergentes, mais à titre encore fortement prospectif toutefois[6], l'utilisation du web comme tuteur, par exemple pour l'enseignement d'options rares. On sait que les établissements s'appuient de plus en plus sur le CNED dans de telle situations. Le recours au web permet d'enrichir notablement les formes d'interactivité envisageables dans le cadre de l'enseignement à distance.

... comme pour les acteurs

Pour les enseignants, de manière transversale, Internet permet d'abord l'accès à des ressources susceptibles d'illustrer leur cours et notamment en permettant l'accès aux documents authentiques (spécialement pertinent en classes de langues). Ceci pose, au passage, le problème des possibilités réelles d'accès des enseignants à Internet lorsqu'ils préparent leur cours, c'est à dire, le plus souvent, chez eux. Internet permet également de développer, entre enseignants et corps d'inspection, de nouvelles formes d'animation pédagogique, particulièrement intéressantes du point de vue de l'évolution professionnelle et de l'homogénéisation des pratiques. Il autorise le développement de projets transversaux (cf. le réseau Bretagne). Il permet enfin de donner un commencement de réalité au concept de travail coopératif, à travers les documents issus des expérimentations organisées à l'instigation des corps d'inspection, de l'action des associations disciplinaires tout comme de l'initiative d'individus moteurs.

Du point de vue de l'institution enfin, et singulièrement de l'établissement scolaire, les technologies d'information et de communication permettent d'abord d'améliorer le fonctionnement du travail administratif (cf. la saisie des notes ou la base "elèves", ressource interne partagée, au collège F. Rabelais). Internet autorise de même une vision rénovée de la circulation de l'information au sein de l'institution éducative dans son ensemble. Les TICE permettent aussi une meilleure intégration des activités déportées. Mais, de manière plus novatrice, elles permettent de donner une dimension entièrement nouvelle à la communication sur la vie scolaire et à mieux intégrer celle-ci dans la

[6] Il faut noter cependant, qu'aux États-Unis, la "web based instruction" est déjà le thème à la mode.

communauté en renouvelant les relations parents-établissements (voir spécifiquement le troisième chapitre). En témoignent les initiatives d'écoles de la Seine Maritime en matière de valorisation des réussites et d'insertion dans l'environnement.

Il serait dangereux, cependant, de sous-estimer le temps nécessaire à l'intégration de ces technologies à l'école. Aux États-Unis, une expérimentation comme ACOT (Apple Classroom Of Tomorrow)[7] a eu l'immense mérite de montrer l'évolution, sur une durée de plus de dix ans, des pratiques d'enseignants travaillant dans un environnement saturé de technologies. Et de mettre en évidence que les résultats auraient été fort différents - et décevants - si le projet n'avait duré qu'une année ou deux. L'expérience montre qu'il est erroné de penser en termes de révolution, de bouleversement brutal. Il ne peut s'agir que d'une évolution progressive qui s'inscrira nécessairement dans la durée. Il faut savoir faire du temps un allié car l'enjeu est ailleurs.

L'objectif, aujourd'hui, n'est plus d'expérimenter une fois de plus. Il est de généraliser ces pratiques à l'ensemble du système éducatif.

une situation radicalement nouvelle

L'accumulation d'améliorations quantitatives des performances des machines de traitement de l'information tout comme des réseaux qui transportent celle-ci induit in fine un changement véritablement qualitatif, ce que traduit le propos en vogue sur la société de l'information. L'unification numérique apparaît ainsi différente des technologies miracles qui l'ont devancé, pour lesquelles l'utilisateur était largement dépendant d'un contenu prédéfini par d'autres. Ce qui apparaît radicalement nouveau, et l'apport distinctif d'Internet est là déterminant, c'est le fait que ces technologies sont devenues des technologies de maîtrise personnelle de l'information, permettant l'appropriation, l'adaptation, la personnalisation de celle-ci en fonction des besoins spécifiques de l'usager[8]. Il est, sans doute, encore malaisé de mesurer, aujourd'hui, l'importance des implications qui découlent de cette situation inédite. Je la crois porteuse d'évolutions significatives car elle crée les conditions d'un saut qualitatif au niveau des pratiques.

Pour la première fois sans doute dans l'histoire, les outils de la pédagogie sont aussi ceux grâce auxquels la société crée ses richesses mais également, de manière croissante, les outils de la sphère familiale. Et ces outils contrôlables par les pédagogues, adaptables à leurs besoins précis et à la spécificité de leurs publics, sont susceptibles, à la fois, de faciliter et individualiser la construction de savoirs et de prendre en compte ce que peut avoir d'unique chaque situation pédagogique concrète. Ces outils sont susceptibles de s'adapter à tous les styles d'enseignement. En conciliant liberté pédagogique indispensable et simplicité

---

[7] cf. *La classe branchée, enseigner à l'ère des technologies*, Paris 1997, CNDP, 210 p.

[8] ce qui ne manque pas de soulever de délicats problèmes du point de vue du droit des auteurs

de mise en oeuvre, l'unification numérique permet ainsi de faire la synthèse entre les formes historiques de la pédagogie[9], de l'enseignement individuel au simultané en passant par le mutuel, et s'avère compatible avec les différents modèles pédagogiques possibles.

Pour qu'une telle évolution soit favorisée, il est important de diffuser largement les pratiques innovantes, sans intention de modéliser mais pour donner à imaginer, et c'est précisément l'intérêt de ce document-ci. Mais il apparaît aussi nécessaire que la position des enseignants, le contexte de leur intervention tout comme les conditions d'exercice de leur action soient véritablement pris en compte dans les politiques mises en oeuvre. Les enseignants sont la clé de l'intégration des technologies d'information et de communication à l'école. Ce sont eux qu'il faut d'abord convaincre de l'intérêt de l'utilisation de celles-ci[10]. Ils sont d'ores et déjà soumis à des contraintes fortes face à des publics souvent hétérogènes. Il convient donc de veiller particulièrement à ce que ces technologies éducatives ne soient pas pour eux une charge supplémentaire mais représentent, au contraire, des gains significatifs, notamment en matière de temps et d'efficacité. Pour cela, il est important de mettre en place des dispositifs facilitateurs, afin d'accompagner les enseignants dans cette démarche en les assistant et en leur simplifiant la vie professionnelle autant que faire se peut. C'est dans cette logique que s'est orientée l'action du CNDP et de son réseau.

Les nouvelles technologies peuvent conforter des pratiques antérieures. Elles permettent, tout autant, de nouvelles pratiques, appelées à se banaliser et déboucheront, sans doute à terme, sur une organisation différente de l'école, adaptée au nouveau contexte de la société de l'information. Cette évolution sera progressive, on l'a dit. Dans l'immédiat, il faut, certainement, se garder d'exiger des enseignants une "double innovation", concernant simultanément le changement de leur rôle et le recours à des outils dont l'utilisation en direct, dans le contexte de la classe, n'est pas sans soulever des problèmes spécifiques. Les technologies permettent enfin, et demain plus encore, cette souplesse d'adaptation qui a tant été recherchée par les pédagogues dans le passé. Il est temps d'en tirer profit.

---

[9] voir Guy Pouzard, « Nouvelles technologies, nouvelle école» in *Administration et éducation* n°78, 2-98, pp. 7-13.

[10] voir ainsi l'accent mis sur l'intention pédagogique au sein du réseau Bretagne